

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE MATERNELLE CHANCELADE du 09/06/2015 18 h00

Personnes présentes :

- Les enseignants : M^{mes} Ducher Morcillo, Gouband, Chateaufreynaud, Bacofin, Garnier et M^r Deladerrière.
- La DDEN : M^{me} Fondeur
- La municipalité : M^r Casaurancq.
- Les représentants des parents d'élèves : M^{mes} Al Sid Cheikh, Levillain, Bergès, Roche et M^r Gallet.

Ordre du jour :

- les effectifs / la préparation de la rentrée,
- les budgets, travaux, achats Mairie,
- le remplacement des ATSEM,
- le bilan des activités,
- questions diverses (interrogation des parents par rapport au nouveau règlement de la restauration).

Avant d'aborder les différents points du conseil d'école, la Directrice souhaite dire à la municipalité le ressenti des enseignants. L'école n'a aucune intention de conflits. Les enseignants comprennent tout à fait les soucis budgétaires rencontrés par la municipalité. Ils ont toujours œuvré non pas pour leur confort mais pour l'intérêt, la sécurité des enfants et pour un enseignement de qualité. Ils ont des objectifs pédagogiques à atteindre et il est logique qu'ils demandent les moyens humains et matériels adéquats.

Les enseignants souhaitent revenir à une meilleure communication entre les services de l'école et la mairie.

M^{me} Ducher Morcillo s'appuie sur les documents de son inspection pour rappeler les différents points qui doivent être abordés lors des conseils d'école : points pédagogiques, points de fonctionnements (APC, projet d'école, composition des classes, activités périscolaires TAP, travaux...).

M^r Casaurancq souhaite éclaircir sur quelques points du dernier conseil d'école.

- Selon la municipalité il n'est pas normal de consigner dans le compte rendu du conseil d'école l'absence de M^{me} Tran alors qu'elle était dans une période difficile.

La directrice rappelle qu'en tant que présidente du conseil d'école elle invite une fois dans l'année la représentante de la restauration et la représentante des ATSEM. Qu'une personne autre que M^{me} Tran pouvait être désignée par la mairie.

M^r Casaurancq poursuit sur le fait que la municipalité ne trouve pas normal que les problèmes de radiateur et d'eau chaude dans les robinets soient évoqués en conseil d'école.

La Directrice précise que ces points ont déjà été abordés avec les services techniques et n'ont jamais trouvé de réponses. Elle ajoute qu'elle fera une fiche dans le registre de SST. La problématique est que les canalisations concernant l'eau sont près de celle du chauffage. Il faudrait tout casser pour éviter ce désagrément aux enfants qui boivent de l'eau tiède.

I. Les effectifs / Préparation de la rentrée

La directrice annonce le départ cette année de M^{me} Gouband de l'école et la suppression d'un poste. M^{me} Bacofin reste sur l'école. Les TPS ne seront plus pris.

La nouvelle répartition des classes est la suivante : Sachant que d'ici septembre l'école inscrira comme chaque année 6/7 enfants en plus.

- * PS : 23 élèves : classe de M^{me} Garnier dont l'ATSEM sera Sandrine Auger à plein temps. Elle occupera la classe de M^{me} Gouband.
- * PS/MS : 22 élèves (16 MS – 6 PS) : classe de M^{me} Bacofin qui occupera la classe de M^{me} Garnier avec pour ATSEM Sandrine Forestier à plein temps.
- * MS : 23 élèves : classe de M^{me} Chateaufeynaud avec son ATSEM Valérie Vieillecroze à plein temps.
- * MS/GS : 22 élèves (10 MS – 12 GS) : classe de M^r Deladerrière avec pour ATSEM Sylvie Lacombe à plein temps.
- * GS : 23 élèves : classe de M^{me} Ducher Morcillo avec les matinées du lundi, mardi, jeudi, vendredi pour ATSEM Anne Marcelot.

Anne va partir en congé maternité puis en congé parental. Le nom de sa remplaçante n'est pas connu officiellement. M^{me} Ducher Morcillo a rencontré M^{me} Bontent qui lui a dit que M^{me} Démartin actuellement en poste dans sa classe serait sûrement sur le remplacement.

- Cette nouvelle organisation des classes entraîne des interrogations concernant la classe de M^r Deladerrière. En effet ce dernier souhaite travailler les après-midi avec ses GS. Que fait-il de ses MS ?

La solution serait de pouvoir les coucher dans le bungalow.

Se pose alors le souci de la surveillance durant le temps de pause des ATSEM. Les membres du conseil d'école demande qu'une personne effectue la surveillance du dortoir de 13h30 à 14h15.

Ainsi les MS de M^r Deladerrière pourrait manger au 2^e service et n'engorgeraient pas le 1^{er} service. M^r Deladerrière exprime son souhait d'avoir une réponse le plus rapidement possible pour son organisation professionnel.

M^r Casaurancq, M^{me} Ducher Morcillo se rencontreront pour trouver une solution.

La directrice souhaite faire part des problèmes rencontrés par certaines familles hors commune lors du passage des enfants (scolarisés toute leur maternelle à Chancelade) au CP.

La mairie redemande une autorisation d'inscription pour ce passage. Les enseignants demandent s'il existe un texte officiel et pourquoi redemander cette autorisation alors qu'ils sont scolarisés depuis 3/4 ans dans notre école.

Depuis 2 ans la mairie n'accueille plus les hors communes. Mais certains parents souhaitent poursuivre la scolarité de leurs enfants dans les écoles de Chancelade. Lors de cette redemande d'autorisation d'inscription, certaines communes mettent leur veto ce qui pénalise les enfants ayant effectué leur scolarité à la maternelle de Chancelade.

La directrice demande à la mairie combien de dérogations ont été accordés pour des familles de Chancelade vers les autres écoles. M^r Casaurancq n'a pas connaissance de dérogations demandées. L'école a eu connaissance de certaines dérogations accordées.

Rappel de l'organisation du temps scolaire et péri scolaire.

7h15 – 8h20 :	garderie
8h20 – 11h30 :	école
11h30 – 13h30 :	restauration
13h20 – 15h45 :	école
15h45 – 16h30 :	TAP
16h30 – 18h30 :	garderie

Mercredi matin :

7h15 – 8h50 :	garderie
8h50 – 12h00 :	école
12h00 – 12h30 :	garderie
→ 13h00 :	ou restauration

Ensuite centre de loisir.

De nouveaux logements vont être livrés bientôt.

II. Budgets, travaux, achats prévus

Dotations : - 40€ / élève Fournitures.
- 1133€ budget sportif et culturel.
- 825€ IMS
- 30€ / élève pour le transport.

Achats prévus : - les tableaux blancs seront pris en charge.
- pas de TBI cette année encore comme à l'élémentaire.

Concernant les travaux les enseignants évoquent :

- Les rideaux des classes qui sont poussiéreux et qui ne peuvent pas être lavés.
- Le sol des toilettes de la classe des TPS / PS qui commence à se tacher et à gondoler. Cette classe avait été inondée début d'année scolaire 2013.
- De même la salle des ATSEM est à refaire (toujours à cause de l'inondation).

M^r Casaurancq précise que la peinture du couloir de la garderie sera refaite cette année ainsi que les éclairages. Les parents d'élèves rappellent qu'il avait été demandé également la réfection de la salle de motricité et la modification des éclairages. Le représentant de la mairie s'excuse de l'oubli et viendra faire un point direct avec la directrice.

M^{me} Ducher Morcillo soulève un nouveau point : les bambous plantés en bordure de sa classe se sont propagés et soulèvent les dalles et les seuils des portes extérieurs.

III. Remplacement des ATSEM

L'équipe enseignante aborde ce chapitre en précisant qu'en tant que professionnels de l'enseignement ils sont tout à fait capables de gérer leurs différentes classes seuls. Mais que la présence des ATSEM est indispensable pour aider à mener les ateliers proposés, pour la

surveillance des élèves et particulièrement dans cette école où les configurations des classes nécessitent la présence de 2 adultes. La directrice s'en réfère à leur dernière formation sur l'aménagement des classes et la nécessité d'avoir tous les élèves sous surveillance. Elle rappelle que les ATSEM aident également à la bonne hygiène de l'enfant, ainsi qu'à l'hygiène des locaux. Les enseignants souhaiteraient que leur pédagogie ne soit pas tributaire de la présence ou non de l'ATSEM.

Jusqu'à présent ils se sont toujours adaptés au mieux et leurs efforts sont restés constants.

M^r Casaurancq prend la parole pour expliquer le jour de carence instauré par la municipalité.

- ➔ Le 1^{er} jour d'absence n'est systématiquement pas remplacé. La mairie avance le peu de temps pour palier au remplacement.
- ➔ Le 2^e jour le remplacement s'effectue avec le personnel en place. Autrement dit une ½ journée puisque la seule personne pouvant être libre est le poste occupé à mi-temps sur la GS.
- ➔ Le 3^e jour : remplacement si la mairie a trouvé quelqu'un M^{me} Ducher Morcillo demande un rapide remplacement en cas de sortie scolaire. Certes les parents accompagnent mais ne peuvent en aucun cas effectuer les tâches d'une ATSEM notamment concernant l'hygiène.

Elle demande quel est le positionnement de la mairie en cas de rendez-vous médicaux des ATSEM, de réunions prises toujours sur le temps scolaires et les formations qu'elles peuvent avoir.

M^r Casaurancq ne peut répondre à la question.

IV. Bilan des activités

Avant de commencer à énumérer les différentes activités, M^{me} Ducher Morcillo souhaite mettre l'accent sur l'exceptionnelle ouverture que l'école maternelle de Chancelade offre à ses élèves. Peu de maternelles proposent un travail pédagogique aussi riche. Les élèves bénéficient tout au long de l'année aussi bien d'activités sportives (judo, tennis, piscine) que culturelles (chorales de Noël, de jazz, visites au musée, sortie cirque, spectacles, cinéma, fête de l'école, musique baroque...).

La directrice remercie les enseignants mais également la municipalité et les parents pour leur soutien et leur aide financière.

- ✓ *Initiation à la musique baroque* : Le vendredi 5 juin tous les élèves se sont rendus à St Astier pour la représentation du concert de musique baroque alliant musique, théâtre et burlesque. Ce concert était l'aboutissement des 3 interventions faites par Francis Voize au sein de l'école. Les enfants et les adultes ont été transportés. Le concert a coûté 1€. Le transport a été pris sur le budget transport.
- ✓ *Piscine* : Cette année le dispositif était piloté par les MNS avec la mise en place d'un parcours lors des 2 dernières séances. De gros progrès chez tous nos petits nageurs qui recevront un petit livret officiel de validation de leurs acquis.
- ✓ *Les spectacles* :
 - « Des mondes » le 3 avril après-midi pour les GS de M^{me} Ducher Morcillo. Ce spectacle se joue de la surprise en intervenant en classe pendant un moment de travail. Un homme contrebassiste et une femme danseuse dans ce lieu ordinaire s'approprient et

joue avec les personnes, les objets, les mobiliers. D'acteurs dans leur classe les élèves deviennent spectateurs.

- « Îlo » le jeudi 9 avril pour les MS. Spectacle sur le manque d'eau. Très beau spectacle avec 2 danseurs.
 - « Ninika » le 7 mai pour les TPS / PS et les PS sur le thème du printemps. Spectacle d'expression corporelle. Très poétique.
 - « Bullbille » le 11 mars pour les PS / MS. Les enfants étaient assis sur la scène avec la danseuse.
 - « Mokofina » le 27 mars pour les GS de M^r Deladerrière. Les élèves étaient également assis sur scène. Le spectacle était sur les sons exprimés avec son corps.
- ✓ *Spectacle du Festival de la Vallée* : Pour les 4 classes de petits et moyens. 2 spectacles de grande qualité, toujours très bien adaptés à l'âge des enfants.
- ✓ *Visite au Musée* :

TPS / PS sur le thème du portrait avec la réalisation de bustes en terre.

PS, MS et PS / MS : sur le thème de la nature morte.

Les ateliers sont toujours très adaptés et le dossier envoyé par le musée en amont de la sortie permet de bien préparer les enfants.

- ✓ *École et cinéma* : Les 5 classes ont renouvelé leur inscription pour l'année prochaine.
- ✓ *Cirque* : La représentation scolaire du cirque AMAR a déçu les enseignants.
- ✓ *Jazz* : Les élèves de GS sont en pleine répétition avec leurs camarades de CP et de CE1. L'intervention de Marie Estelle Labaune est d'une très grande qualité. Merci à la municipalité pour le financement. Concert chorale le vendredi 12 juin à 18h00 accompagné de musiciens Daniel Roux et Francis Ooghe. En parallèle le comité des fêtes met en place comme chaque année une intervention d'une journée pour les classes des 2 écoles.
- ✓ *Visite du CP* : Pour les GS le mardi 30 juin. La directrice demande à la mairie de visiter la restauration. M^r Casaurancq demande que cela se fasse de préférence à 9h00 afin de ne pas gêner le service.
- ✓ *Projet Préhistoire* : C'est un projet sur 10 semaines par M^r Deladerrière et M^{me} Ducher Morcillo pour les GS. L'école a fait la demande de visiter la grotte de Chancelade dont le fac-similé est au musée du Périgord. Le conservateur Mr Cleyet Merle nous ouvrira en exclusivité la grotte des Raymondin le 26 juin prochain.

V. Questions diverses

• La restauration :

- ➔ Les parents d'élèves ont été surpris par la phrase formulée dans le dossier d'inscription de la mairie stipulant « Le restaurant ne peut pas cuisiner de repas adaptés aux enfants atteints d'une allergie alimentaire et ne prend pas en compte les régimes (régimes liés au culte, à la religion...) ».

M^r Casaurancq s'excuse et précise qu'il s'agit d'une erreur de frappe qui n'existait pas dans la première mouture du dossier.

→ Les parents rappellent également que lors du dernier conseil d'école Monsieur Le Maire nous avait parlé de l'intervention d'une diététicienne lors de la commission des menus.

M^r Casaurancq reconnaît qu'il a complètement oublié de s'en occuper.

→ Les parents demandent aux enseignants comment se passent les APC à la cantine. L'accompagnement se fait de moins en moins en cette période. Les enfants sont beaucoup plus autonomes et ont pris l'habitude de goûter.

- Sécurité routière :

Les parents élus soulèvent à nouveau le problème du stationnement aux abords de l'école. La municipalité a contacté les services de police afin de faire de la prévention. Ces derniers sont venus mais sur l'école élémentaire où l'incivilité est la même. L'ensemble du conseil d'école remercie la municipalité de prendre les dispositions nécessaires pour la sécurité des enfants.

La DDEN de l'école, Nicole Fondeur soumet l'idée de faire passer en début d'année une information aux parents sur la façon de se garer et sur la mise en sécurité des enfants aux abords de l'école.

Les membres du conseil d'école émettent l'idée de faire intervenir la prévention routière à l'école.

- La dernière intervention des parents concerne la numérisation du dossier d'inscription mairie. Cela éviterait aux parents de remplir chaque année ce document. Des modifications pourraient être apportés chaque année par les parents en cas de changement. Cela permettrait également d'économiser du papier.

M^r Casaurancq doit en faire part à Monsieur Le Maire prochainement.

Fin de séance 20h15.

La Secrétaire de Séance :
M^{me} Al Sid Cheikh Leila



La Directrice
Présidente de Conseil d'école. :

